

CALEDON



INSTITUTE OF
SOCIAL POLICY

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière : étude du cas

par

**William Ninacs, avec la collaboration de
Francine Gareau**

septembre 2003

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière : étude du cas

par

**William Ninacs, avec la collaboration de
Francine Gareau**

septembre 2003

Les opinions et les interprétations contenues dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement de l'Institut Caledon. Ce projet reçoit une partie de son financement du Programme de partenariats pour le développement social du Département du développement des ressources humaines du Canada.

ISBN 1-55382-059-2

Publication du :

The Caledon Institute of Social Policy
1600, rue Scott, porte 620
Ottawa (Ontario) CANADA
K1Y 4N7
Tél. : (613) 729-3340
Fax : (613) 729-3896
Courriel : caledon@caledoninst.org
Site Web : www.caledoninst.org

On peut obtenir les publications de l'institut Caledon de notre site Web.

Table des matières

<i>Introduction</i>	1
<i>Le forum sur le développement social</i>	1
<i>Le mandat national</i>	1
<i>Une réponse régionale</i>	2
<i>Une démarche aux couleurs locales</i>	3
<i>La concertation régionale</i>	4
<i>La Table des partenaires du développement social de Lanaudière</i>	5
<i>L'ancrage local</i>	5
<i>La structure et le fonctionnement</i>	5
<i>Les actions</i>	6
<i>i) Les dossiers régionaux</i>	7
<i>L'harmonisation des modes de transport</i>	7
<i>La prévention de l'abandon scolaire</i>	7
<i>Le logement social et communautaire</i>	8
<i>L'équité interrégionale en santé</i>	8
<i>Le fonds de développement social</i>	9
<i>ii) Le soutien aux comités locaux</i>	9
<i>Un bilan</i>	10
<i>Conclusion</i>	11
<i>Notes bibliographiques</i>	12

Introduction

Sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, le Sommet mondial pour le développement social s'est tenu à Copenhague en 1995. Comme le souligne la déclaration finale, il s'agissait de la première fois dans l'histoire que les chefs d'État et de gouvernement se réunissaient « pour reconnaître l'importance universelle du développement social et de l'amélioration de la condition humaine et pour œuvrer d'urgence à la réalisation de ces objectifs [et] de s'attaquer aux problèmes sociaux les plus graves, en particulier la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale, qui touchent tous les pays »¹. Le Sommet s'est terminé avec l'invitation aux citoyens et aux citoyennes de tous les pays et de toute condition ainsi qu'à la communauté internationale « à se rallier à cette cause commune ».

Le gouvernement du Québec a répondu à cet appel en organisant un événement regroupant des centaines de personnes des quatre coins de la province autour du thème du développement social. Le récit qui suit présente comment les acteurs d'une région ont utilisé la préparation de la participation à cet événement, le Forum national sur le développement social, comme levier de mobilisation régionale et locale sur le développement social. C'est un peu le rêve, il faut l'avouer, de tous ceux et celles qui organisent des conférences, colloques et grands rassemblements en tous genres, que leurs efforts permettront aux participantes et aux participants d'avancer dans leurs réflexions et leurs actions. Or le Forum national a constitué une réussite sur ce plan, car on retrouve aujourd'hui des comités sur le développement social qui y sont issus dans à peu près toutes les régions administratives du Québec. Mais nulle part le Forum national a-t-il incité une mobilisation aussi phénoménale que dans la région de Lanaudière. En fait, les retombées de la démarche préparatoire au Forum national sont toujours présentes sur ce territoire à l'intérieur d'un vaste éventail d'initiatives et de structures locales et régionales soutenues par un dispositif original de concertation et de partenariat voué spécifiquement au développement social, la Table des partenaires du développement social de Lanaudière. Voici son histoire.

Le forum sur le développement social

Le mandat national

Depuis les années 1980, les pays industrialisés connaissent de grands changements : mondialisation et modifications des règles en matière de développement économique, arrivée massive des nouvelles technologies, vieillissement de la population, augmentation de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Au Québec, on vit une période de réformes majeures des programmes publics et des grandes politiques de l'État en matière de santé et services sociaux, de développement local et régional et de développement de l'emploi, et on s'interroge sur l'efficacité réelle de ces politiques pour remédier aux problèmes que rencontre la société. C'est dans ce contexte qu'en 1995, dans la

foulée des suites au Sommet mondial pour le développement social, le ministre de la Santé et des services sociaux confie au Conseil de la santé et du bien-être (CSBE) le mandat de mener une large réflexion sur l'avenir du développement social au Québec.

Le CSBE relève le défi en initiant une démarche qui vise à faire émerger une vision partagée du développement social et à susciter les partenariats et les harmonisations nécessaires à la mise en place de cette vision². Face au contexte d'exclusion de plus en plus présent, il identifie la participation sociale comme la principale façon d'aborder le développement social. À ses yeux,

[...] la participation sociale implique un échange réciproque entre l'individu et la collectivité; elle met en cause, d'une part, la responsabilité collective de permettre à tous de participer activement à la vie en société et, d'autre part, la responsabilité individuelle d'agir en citoyen responsable. [...] La participation sociale peut prendre diverses formes : travail rémunéré, investissement humain et financier dans une entreprise ou dans un projet communautaire, entraide et bénévolat, engagement dans les institutions démocratiques, etc³.

Avec la participation sociale comme fondement, le CSBE propose la tenue de forums dans chacune des régions du Québec afin de rejoindre les acteurs locaux et régionaux et d'obtenir une vision régionale de ce que devrait être le développement social à partir de *leur* réalité. Les forums régionaux devront également permettre d'identifier des moyens susceptibles de favoriser la participation des individus à la vie sociale – que ce soit dans leur entourage immédiat, dans leur milieu de vie ou dans leur collectivité – de même que les obstacles susceptibles de l'entraver.

Une réponse régionale

En réponse à l'invitation du Conseil de la santé et du bien-être, le Conseil régional de développement Lanaudière (CRDL) enclenche la démarche en novembre 1996 en conviant les représentants d'organismes d'horizons divers à une rencontre pour bien saisir les enjeux de la proposition du CSBE. Un comité consultatif est formé pour discuter des différents scénarios d'organisation d'un forum régional sur le développement social et pour identifier les opportunités offertes à la région. Ce comité est constitué principalement d'acteurs institutionnels : plusieurs ministères, la région régionale de la santé et des services sociaux, le conseil régional de développement, la coopérative de développement régional, l'Évêché, Centraide et le CSBE. Considérant les enjeux de la démarche comme étant d'une importance vitale pour sa région, le CRDL accepte la recommandation du comité et embauche une personne pour coordonner l'organisation du forum régional afin que la région soit bien préparée pour participer au forum national.

Compte tenu des particularités de cette région située entre les Laurentides et la Mauricie et côtoyant Laval et Montréal au sud, il est difficile d'imaginer comment on aurait pu mener à bien cette démarche sans coordination régionale. En fait, près de 400 000 personnes vivent sur un immense territoire de 13 521 kilomètres carrés dans 63 municipalités réparties sur six municipalités

régionales de comté (MRC). Toutefois, il existe de fortes disparités entre ces dernières. Par exemple, deux d'entre elles, étant situées à la couronne nord de la grande région de Montréal, présentent un visage urbain ou semi-urbain, et plus de la moitié des Lanaudois et Lanaudoises y vivent, bien qu'un très grand nombre travaillent dans la région métropolitaine. Les quatre autres MRC ont une réalité presque exclusivement rurale, le territoire agricole représentant 10,9 % du territoire de la région et le territoire forestier, 77,8 %. C'est la région québécoise qui connaît la plus forte croissance démographique depuis 1981, évolution principalement attribuable aux effets de l'étalement urbain de la région de Montréal.

D'autres inégalités existent sur les plans du taux de chômage, du niveau de scolarité et du revenu, où les deux MRC les plus près de Montréal sont respectivement considérées comme favorisée et très favorisée, alors que trois autres sont défavorisées. La sixième et la plus éloignée, la MRC Matawinie est très défavorisée. Elle est également la plus vaste (environ 80 % du territoire régional) et la moins peuplée (10 % de la population). Autre signe d'écart importants : un enfant qui fréquente une école primaire à Chertsey (MRC Matawinie) n'a que 40,1 % de chances d'obtenir un diplôme avant l'âge de 19 ans contre 81,5 % pour un enfant fréquentant une école de Saint-Ambroise-de-Kildare (MRC de Joliette).

Une démarche aux couleurs locales

À cause des disparités entre les territoires, on juge important que chaque MRC se prononce sur ses besoins et ses pistes de solutions face au développement social. Chaque MRC met sur pied un comité organisateur qui coordonne son propre événement local selon la formule et les thèmes qui lui apparaissent les plus pertinents. Ainsi, dans Matawinie, le thème retenu est la réduction de la pauvreté sur le territoire tandis que dans L'Assomption, on axe la réflexion sur la participation sociale pour combattre la pauvreté sous l'angle de l'enfance, la jeunesse et la famille. La MRC de Joliette se penche sur la participation sociale pour lutter contre l'exclusion pendant que les gens d'Autray se réunissent autour du thème « La qualité de vie, c'est l'affaire de tout le monde! ». Montcalm et Des Moulins décident, pour leur part, de mettre la notion de partenariat au cœur de leur réflexion. De façon générale, les intervenants et les intervenantes de tous les secteurs sont invités à faire un état de situation dans leur MRC, identifier des projets réalisables à moyen terme et établir des priorités locales dans le but de favoriser la participation des individus de leur communauté à la vie sociale, économique et culturelle. Le fondement de la participation sociale prôné par le CSBE fait ainsi son chemin jusqu'aux communautés locales. Conscients que les fruits des délibérations locales s'avéreront la matière première du Forum régional, mais également désireux que ceux-ci se traduisent par des actions concrètes, les comités organisateurs de chaque MRC se transforment par la suite en autant de comités de suivi afin de s'assurer de la continuité de la démarche locale et surtout du respect des engagements pris lors des événements locaux.

La concertation régionale

Parallèlement à la tenue des événements locaux, une assemblée des partenaires régionaux et institutionnels s'est mise en place. Ainsi, les directions régionales des ministères québécois ainsi que la Conférence administrative régionale qui les coordonne, les instances régionales de la santé et des services sociaux, du développement régional, des organisations communautaires et du mouvement syndical ainsi que les regroupements régionaux des mouvements des femmes, des jeunes et des personnes âgées, se sont assis ensemble « pour se faire une tête sur le développement social » à partir de leurs connaissances, expertises et préoccupations respectives.

Le Forum régional a lieu en avril 1998. La mise en commun des diagnostics et des pistes d'action développés tant au niveau local que sur le plan sectoriel permet de dégager une stratégie régionale et de mandater une imposante délégation au Forum national pour partager la vision lanauoise. Ainsi, bien que cette dernière réitère le rôle majeur que l'État doit continuer à jouer en matière d'équité, de justice sociale et de répartition de la richesse, elle comporte aussi des revendications précises pour favoriser le développement social dans la région. Entre autres, la région de Lanaudière voudrait percevoir des redevances sur l'exploitation des ressources naturelles sur son territoire et assurer une meilleure utilisation de toutes les ressources qui sont actuellement disponibles en matière de transport. La région entend également s'attaquer au décrochage scolaire en le considérant comme un problème de société et non seulement comme une préoccupation du milieu de l'éducation.

Le Forum national sur le développement social a lieu deux semaines plus tard. Les 25 représentants de Lanaudière se joignent aux plus de 600 autres délégués des régions du Québec venus partager leur vision du développement social. Les délibérations tournent autour des moyens à prendre pour favoriser la participation sociale des personnes pauvres et les jeunes par la création d'emplois et le resserrement des liens sociaux. On explore également des pistes pour arriver à un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs par l'amélioration de la communication et de la concertation entre les divers organismes, par des liens plus forts entre le milieu de l'éducation et le milieu des affaires et par la pleine mise à contribution des organismes communautaires. Le rôle de l'État est aussi scruté tout comme l'est la décentralisation de ses pouvoirs afin de favoriser le développement local et régional.

Le Forum national ne s'est pas clos par une grande déclaration, car pour la majorité des personnes présentes, l'événement était davantage une étape qu'une fin. Chaque acteur local, régional et national devait maintenant retourner dans son milieu respectif pour poursuivre le travail amorcé. Étalée sur près de trois ans, l'ensemble de la démarche avait mobilisé près de 8 000 personnes provenant de tous les secteurs d'activités de la société québécoise, à travers 70 forums locaux, 13 forums régionaux et un forum national. La dynamique devait maintenant se poursuivre dans les régions et dans les communautés locales afin d'atteindre des résultats concrets.

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière

L'ancrage local

Les Lanaudois et les Lanaudoises se sont vraiment approprié l'ensemble de la démarche proposée par le CSBE et la mobilisation a été exceptionnelle : plus de 1 600 personnes – presque autant qu'à Montréal! – ont participé aux différents événements locaux et régionaux. En fait, les milieux locaux sont particulièrement actifs et, même avant la tenue du Forum régional, les comités de suivi avaient déjà entrepris leur transformation en comités locaux de développement social. Ainsi, dans chaque MRC, un tel comité a comme mandat d'apporter un soutien et de coordonner des projets locaux de développement social et d'assurer la liaison entre les différents acteurs préoccupés par le développement social sur son territoire. Chaque comité local de développement social regroupe de 15 à 30 individus et représentants d'organismes locaux. La Direction de la santé publique siège sur chacun de ces comités et y apporte une expertise spécifique sur les problématiques sociosanitaires de la communauté. Les comités locaux se rencontrent plusieurs fois par année; certains travaillent en sous-comités ou organisent des activités de sensibilisation, selon leurs préoccupations locales. Ce sont ces comités qui concrétisent le développement social par des projets ou des initiatives conçus à partir des besoins de leur milieu.

Or les personnes impliquées dans les comités locaux réalisent rapidement l'importance d'un soutien au niveau régional des efforts déployés par chaque comité local ainsi que la mise à contribution de l'expertise de tous les acteurs sociaux. Dans la synthèse du forum régional, on souligne : « Il est indéniable que nous devons avoir un suivi régional. Nous avons besoin, pour continuer localement, d'un leadership fort au niveau de la région. Un organisme régional crédible doit l'assurer. » On souhaite aussi une sorte de courroie de transmission permettant de faire le lien entre les MRC et d'orienter les actions locales. On décide de mettre sur pied un organisme indépendant de toute autre structure afin d'avoir plus de latitude dans le choix des dossiers à traiter. C'est ainsi qu'a été créée, en mai 1999, la Table des partenaires du développement social de Lanaudière, décrite comme étant un lieu privilégié pour la circulation, l'échange, le partage d'informations et d'expertises diversifiées, la sensibilisation, la connaissance et la prise de conscience des problématiques sociales.

La structure et le fonctionnement

Présentement, 53 organismes font partie de la Table des partenaires, dont 18 avaient été membres de la défunte assemblée des partenaires qui avait animé la concertation intersectorielle en amont du Forum régional. La diversité des membres actuels dépasse toutefois celle de l'assemblée des partenaires, mais le nombre d'organismes qui y participent est beaucoup plus significatif. On y retrouve des groupes communautaires (incluant les regroupements des personnes assistées sociales),

des groupes de femmes, des organismes de développement régional, des représentants de dix ministères et de neuf organismes parapublics, des centrales syndicales, des entreprises de l'économie sociale, des commissions scolaires, des producteurs agricoles ainsi que l'Évêché de Joliette, le caucus des députés provinciaux de la région et un représentant de chacun des six comités locaux de développement social. La participation des comités locaux est capitale, car elle favorise la circulation de l'information et permet d'apporter les préoccupations locales au niveau régional.

La Table est un organisme à but non lucratif avec une structure qui se veut souple : il n'y a pas de mécanique formelle d'adhésion. La philosophie générale d'action est pragmatique, et la Table cherche avant tout à travailler sur des zones de consensus, avec les membres présents, sur une base volontaire. Le nombre et la composition des participants et des participantes varient donc constamment. En 2001-2002, la Table s'est réunie à quatre reprises et des conférenciers ont été invités à chaque rencontre pour présenter et échanger sur des thèmes aussi variés que la culture, les jeunes, les besoins des prestataires de la Sécurité du revenu et le logement social. Ces rencontres permettent aussi aux membres de venir présenter les enjeux, les problématiques et les projets de la région, selon le point de vue des acteurs concernés.

L'organisme a signé, en décembre 2000, une convention de 490 000 \$ attribués sur trois ans avec le Conseil régional de développement, le ministère des Régions, la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le ministère de la Solidarité sociale et Emploi-Québec. Les sommes prévues doivent permettre la mise en œuvre des priorités régionales et servir au financement de projets présentés par les comités locaux. Entre autres, elles permettent à la Table de disposer d'un agent de développement social, qui participe aux rencontres des comités locaux et qui anime les comités de travail de la Table, et d'une secrétaire.

Les actions

La Table considère que chaque organisation et chaque institution de son territoire doit se sentir concernée par les questions de développement social qu'elle définit « [...] comme étant de travailler à l'amélioration de la qualité de vie, le développement des solidarités et la lutte contre les inégalités afin de permettre à chaque personne de se réaliser et de vivre en santé »⁴. Ses champs d'intervention tournent autour de deux principaux mandats : 1) actualiser les dossiers régionaux identifiés comme prioritaires lors des différentes consultations portant sur le développement social; et 2) supporter les comités locaux dans la réalisation et le suivi des projets identifiés lors de la tenue de forums locaux et ceux à venir.

i) Les dossiers régionaux

Jusqu'à maintenant, la Table a mis l'accent sur toutes les priorités issues du Forum régional et en a même rajouté une autre.

L'harmonisation des modes de transport

Compte tenu de l'immense superficie de Lanaudière, la qualité et l'organisation du système de transport peuvent avoir une incidence considérable sur l'accessibilité des populations aux services de santé et aux services sociaux ou à des emplois plus adéquats, et même sur l'exode des jeunes vers les zones urbaines. En fait, l'absence relative de moyens de transport en commun renforce souvent l'exclusion que connaissent les individus. Selon la Table, il ne saurait être question d'intégration sociale ou économique d'une partie de la population plus défavorisée si aucun moyen ne lui est offert pour se déplacer plus librement.

En 1999, un partenariat entre plusieurs organismes – transport, municipalités, groupes communautaires, ministères – met des ressources humaines et financières nécessaires à la disposition de trois MRC qui s'engagent dans une cueillette d'informations auprès de leurs communautés pour définir les besoins précis en déplacement quotidien de leur population et, à partir des résultats, pour tenter d'établir des scénarios d'harmonisation des modes de transport existants. En 2001, les trois études proposent certaines recommandations pour améliorer l'accès au transport collectif (autobus scolaires, transport adapté, taxis) et la Table joue un rôle de vigie dans ce dossier qui est toujours à l'étude.

La prévention de l'abandon scolaire

Le taux de diplomation dans Lanaudière se situe en dessous de la moyenne québécoise. Dans certaines MRC de la région, c'est près de 40 % des jeunes qui n'ont pu compléter leurs études secondaires et l'on sait que la situation du décrochage scolaire peut avoir des conséquences sociales et économiques tragiques comme, par exemple, un accès plus difficile à l'emploi et des revenus insuffisants. Pour la Table, on ne peut pas envisager un développement économique satisfaisant pour la région si près de 40 % des jeunes sont exclus des emplois formateurs et bien rémunérés.

Considérant que la contribution et l'expertise de tous les acteurs sociaux doivent être regroupées pour permettre de véritables actions dans ce dossier, la Table joue un rôle de rassembleur sur cette question. Plus spécifiquement, la Table met sur pied un comité régional à l'automne 1999 afin de mettre à jour le portrait régional, favoriser une plus grande concertation entre les partenaires

concernés et sensibiliser la région aux causes et conséquences de l'abandon scolaire. De concert avec le CRDL, la Commission scolaire des Affluents, le Carrefour jeunesse emploi de l'Assomption et le CLSC Matawinie, elle organise en 2001 une journée de concertation intersectorielle régionale qui réunit plus de 165 intervenants des six MRC. L'échange permet d'identifier, par MRC, les forces, les contraintes et les opportunités à développer pour contrer le décrochage scolaire des jeunes. Le comité régional est devenu le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE) qui regroupe aujourd'hui plus de 25 partenaires différents. Cette concertation a permis de sensibiliser les communautés et de voir surgir une multitude d'activités locales dans plusieurs MRC allant de l'organisation d'une Semaine de la prévention dans l'une, en passant par la mise en place de comités sur le décrochage scolaire dans deux autres.

Le logement social et communautaire

On peut difficilement dissocier les conditions de vie d'une population de sa capacité de se loger à prix abordable dans un environnement sain et sécuritaire. Dans Lanaudière, près de 44 % des familles locataires consacrent 30 % et plus de leurs revenus aux dépenses liées au logement. Depuis le Forum régional, la pénurie de logements sociaux est apparue comme un problème majeur et a suscité la mise en place d'un comité régional afin de faire un inventaire des besoins et de répertorier l'ensemble des programmes existants en matière de logement social. En 2000, munie d'une subvention de la Direction de la santé publique et forte de l'appui d'une centaine de groupes communautaires et d'institutions, la Table mène, en partenariat avec, entre autres, l'Office des personnes handicapées du Québec, la Société d'habitation du Québec, le ministère des régions et le Groupe d'aménagement du logement populaire de Joliette, une recherche-action portant sur le logement social dans Lanaudière. La recherche terminée, la Table a invité une vingtaine d'intervenants de la région à élaborer ensemble des stratégies communes et à préparer un plan de développement pour les prochaines années. Ce plan comprend la mise sur pied d'un comité de stratégie régionale, la diffusion large des résultats de la recherche et le développement d'un plan de consolidation et de développement du logement social.

L'équité interrégionale en santé

L'équité interrégionale a été l'une des priorités identifiées lors du Forum national sur le développement social et, en effet, la région de Lanaudière est sous-financée au chapitre de la santé et des services sociaux au rythme de plusieurs dizaines de millions de dollars. Le rôle de la Table dans ce dossier est de travailler étroitement avec les différents partenaires pour sensibiliser la population et les décideurs politiques sur les conséquences directes d'un sous-financement des services de santé. En 2000, un regroupement d'organismes communautaires met sur pied la Coalition des

citoyens et citoyennes tannés d'attendre qui vise à mobiliser la population autour de la question du rattrapage financier en matière de santé et de services sociaux. La Table est membre du comité de coordination de la Coalition et appuie pleinement ses actions revendicatrices – conférence de presse, rassemblement populaire, rencontre avec les députés. Le travail de la Coalition lui a procuré à une certaine reconnaissance, tant auprès du ministère de la santé et des services sociaux, que des tables de concertation locales d'organismes communautaires. La Table entend poursuivre son implication avec la Coalition car, bien que des sommes ponctuelles aient été octroyées, Lanaudière est toujours l'une des plus grandes régions à être sous-financées au chapitre de la santé et des services sociaux.

Le fonds de développement social

Depuis sa création, la Table a été préoccupée par le financement du développement social dans sa région. Au départ, elle revendiquait la perception de redevances sur l'exploitation des ressources naturelles sur son territoire pour y arriver. Depuis quelque temps, elle travaille davantage à favoriser la mise en place d'un fonds de développement social tant avec Centraide Lanaudière qu'avec le Ministère des régions. Ce fonds viserait à soutenir les projets locaux et régionaux. Centraide Lanaudière est prêt à réserver un montant puisé à même son fonds de réserve et compte inviter des fondations privées à participer. La contribution gouvernementale pourrait prendre la forme d'une aide financière qui irait en décroissant sur un plan de développement de cinq ans. Les pourparlers sont toujours en cours.

ii) Le soutien aux comités locaux

La Table assure un support aux comités locaux dans la réalisation de leurs projets. À cet effet, dans le cadre de sa convention triennale, la Table octroie un montant de 30 000 \$ à chaque MRC pour la mise en œuvre des projets locaux, qu'il s'agisse de cuisines collectives, de support aux aidants naturels ou de prévention du décrochage scolaire, entre autres. Chaque projet doit être issu et recommandé par le comité local. De plus, il doit être un projet intersectoriel et être en lien avec les priorités identifiées lors des forums locaux. Bien que la somme de 30 000 \$ puisse paraître insuffisante, les comités locaux peuvent décider de réserver cette somme qu'à un seul projet ou l'utiliser comme levier pour des montages financiers. Selon la Table, qui, lorsque nécessaire, apporte un soutien au promoteur du projet et transmet les informations pertinentes pour le dépôt des projets, « [le] levier économique que représente [cette somme] peut donc servir pour mener à terme d'autres projets en attente ».

Ce volet d'action a également permis à la Table d'impliquer les personnes handicapées dans le développement social et de démontrer l'apport qu'elles peuvent représenter dans leur communauté.

En fait, la Table a procédé en mars 2001 à l'embauche de trois personnes handicapées comme agents de soutien et de promotion grâce à une contribution du Fonds de lutte contre la pauvreté et de l'Office des personnes handicapées du Québec. Ces personnes ont pour mandat de soutenir les comités locaux dans l'organisation de leurs activités, de favoriser la participation des organisations de personnes handicapées dans les comités locaux et de participer à l'analyse des besoins et des problématiques des personnes handicapées pour chacun des territoires.

Un bilan

Une évaluation de la Table a été menée en 2000 et 2001 par la Direction de la santé publique, grâce à une contribution financière de Santé Canada. L'étude a tenté de mesurer le degré de satisfaction des acteurs régionaux et locaux face aux actions réalisées, de cerner leurs attentes à l'égard de leur participation, d'identifier certains éléments susceptibles de raffermir le partenariat, de déterminer les orientations futures et même d'insuffler un dynamisme par la venue de nouveaux partenaires. Or l'évaluation a, en effet, permis de valider les orientations prises par la Table et de déterminer certains axes d'intervention pour les prochaines années dont, par exemple, de continuer d'agir résolument en fonction des priorités régionales identifiées et de soutenir les comités locaux. De plus, les objectifs de sensibilisation, de concertation et de mobilisation de nombreux organismes de la région auraient été atteints, car « la Table des partenaires et les comités locaux constituent un espace privilégié d'échange d'informations, d'éveil, de prise de conscience ainsi que de connaissance des réalités locales et régionales »⁵. Les répondants disent apprécier la souplesse de la structure, son aspect multisectoriel, la représentativité des participants et le caractère rassembleur de la Table. On est d'avis que cette structure permet une étroite collaboration sur divers dossiers et facilite même l'accès à l'appareil gouvernemental et aux différents ministères.

Toutefois, la même étude constate l'absence ou la faible représentation du secteur privé et du citoyen. À ce sujet, M. Yves Côté, agent de développement social de la Table pendant quelques années, indique que « le milieu des affaires n'est nullement intéressé à s'asseoir et à discuter trois heures de temps sur des dossiers qui doivent être encore peaufinés. Il est plutôt convenu d'aller les voir au moment où le projet a besoin soit d'une aide financière, humaine ou technique. » Par contre, la Table étudie présentement un projet pour la reconnaissance de l'entreprise citoyenne. Ce projet est encore au stade préliminaire mais aurait pour but de sensibiliser le milieu des affaires aux problématiques rencontrées par les populations de Lanaudière et de les inciter à mettre en place des mécanismes pour prendre en compte les besoins de leurs employés ou des communautés. Quant à la participation du citoyen, M. Côté souligne « [qu'aucun] comité local n'a pu intéresser le simple citoyen du fait de la complexité des dossiers et du langage utilisé ». Plusieurs membres des comités locaux et de la Table souhaitent cependant que le citoyen soit impliqué. Sans cette participation, la crédibilité auprès des instances décisionnelles est souvent réduite et les arguments nécessaires au renversement d'une situation jugée inacceptable sont fréquemment plus difficiles à trouver.

Les répondants ont mentionné l'importance de se doter d'une stratégie globale concernant la lutte à la pauvreté incluant, au besoin, des actions politiques. Ils estiment que la Table devrait jouer un rôle plus actif sur ce plan, notamment en lien avec la sensibilisation des leaders politiques. Par ailleurs, tant chez les membres de la Table que des comités locaux, on pressent un certain essoufflement. Selon M. Côté, cet état de fait s'explique par le fait que les individus siégeant sur la Table siègent également sur d'autres tables de concertation et que les dossiers traités sont parfois les mêmes. De plus, le roulement des représentants des différents organismes n'aide pas à garder une continuité dans les travaux.

Conclusion

En 2001, la Table a fait partie du comité formé par le CRDL en vue de donner son avis sur le projet de loi sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Pour la Table, « la pauvreté ne peut être réduite qu'à une simple expression économique et doit prendre en compte l'ensemble des besoins d'une population : nourriture, éducation, logement, soutien social, transport, etc. »⁶. D'une certaine façon, les actions de la Table sur le plan du développement social correspondent à autant de projets de lutte contre la pauvreté. Son approche axée simultanément sur la concertation et sur le partenariat, malgré les faiblesses possibles sur le plan de la participation du secteur privé et des simples citoyens, constitue un atout majeur en matière de lutte contre la pauvreté, car « [c'est] peut-être la seule région dotée d'un organisme distinct et indépendant de toute structure régionale déjà existante pour promouvoir les questions de développement social »⁷.

En fait, cette promotion du développement social se fait de deux façons : par la concertation des acteurs régionaux et par le partenariat des acteurs locaux. Cette approche duale semble réussir à cause de la participation des comités locaux car, en participant, ces derniers peuvent bénéficier de la mise en commun d'analyses et de solutions par des acteurs régionaux possédant une expertise sectorielle. En même temps, les acteurs régionaux se trouvent avisés des difficultés et des facilités encourues par les promoteurs locaux dans la mise en œuvre des stratégies et des programmes promus régionalement à l'intérieur de leurs démarches partenariales. Dans le domaine social, les concertations sont nombreuses, mais elles ne résultent pas toujours en la mise en route de projets concrets, souvent parce que de tels projets n'entrent pas dans les mandats des organismes concertés ou parce que ces derniers ne sont pas prêts à assumer les responsabilités et les contraintes associées aux dits projets. Bien que la totalité des activités de concertation de la Table ne donne pas lieu à des projets concrets, un bon nombre de ses activités de concertation peuvent alimenter sinon guider les partenariats locaux.

Selon une importante recherche sur le partenariat⁸, le fait que chaque partenaire poursuive ses propres intérêts correspond à la dynamique propre au partenariat et ceci le soumet intrinsèquement à des rapports de pouvoir. Il s'ensuit qu'à moins que certaines conditions ne soient satisfaites, le

partenariat risque de demeurer un moyen de gérer les rapports sociaux et de servir d'abord les intérêts des élites en place. Parmi les conditions requises pour changer la situation existante, il y aurait le consensus sur les orientations établies dans la démarche et la participation de tous à la mise en œuvre des programmes qui en découlent. Cette dernière condition renvoie à l'essentielle concertation précédant le partenariat, et c'est sur ce plan que la Table excelle, mais sans négliger les partenariats pour autant. Comme le soulignent Josée Mailhot et Alain Coutu, coprésidents de la Table, « [l'identification] des problématiques importantes de la région et des pistes d'action possibles passe par la concertation des acteurs présents à la Table. De même, la mise en œuvre des actions repose sur l'implication et la participation des acteurs concernés »⁹. C'est ainsi que son nom, la Table des *partenaires* du développement social de Lanaudière, prend tout son sens.

Notes bibliographiques

- 1 *Rapport du Sommet mondial pour le développement social*, tiré le 29 mars 2003 du site internet. <http://www.agora21.org/smds/smds.txt>
- 2 Conseil de la santé et du bien-être (1998). *Forum sur le développement social : rapport*, page 3.
- 3 Conseil de la santé et du bien-être (1997). *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social : document de réflexion*, page 4.
- 4 Selon le rapport annuel 2000-2001 de la Table des partenaires.
- 5 Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de la santé publique (2001). *REGARD sur la santé publique*, vol. 8, no 4, page 7.
- 6 Rapport annuel 2001-2002 de la Table, page 14.
- 7 Selon le rapport annuel 2000-2001 de la Table des partenaires.
- 8 Gagnon, C. et J.-K. Klein (1991). « Le partenariat dans le développement local », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, n° 95, 239-256.
- 9 Mailhot, J. et A. Coutu (2001). « Un développement social axé avant tout sur le renforcement des communautés », *Développement social*, vol. 2, n° 1, page 11.